

## Dubaï Street, Zanzibar...\*

**A**RRIVÉ à une large artère moderne baptisée officiellement Creek Road qui semble marquer la limite orientale de la ville « en pierre » (Stone Town) et du marché, la visite des quartiers actifs et commerçants de Zanzibar n'est pas achevée. Bien au contraire. En face de vous, une artère étroite se faufile entre des maisons en dur dont les rez-de-chaussées ne sont qu'une succession d'échoppes. Les présentations sont simples : « Dubaï Street ». Le nom n'est pas officiel. Peu de Zanzibarites ont lu Roland Barthes, mais la sémiologie leur est familière comme la géographie régionale et le besoin de consommation. Dans Dubaï Street, on trouve de tout, et notamment la large gamme des raffinements de l'électronique moderne : électroménager, walkman, téléviseur, magnétoscope sont derrière les fruits, les vêtements, le mobilier ou les bijoux... Guère de portraits d'Ayatollah ; peu vendables sans doute. Quitte à décevoir les amateurs de thrillers politiques et les marchands de mythes alarmistes, le buibui noir qui enveloppe les femmes n'a rien à voir avec une quelconque influence de Khomeiny (1) ; il lui est bien antérieur. On peut être musulman, même militant, sans être chiite iranien ; savoir ces choses élémentaires éviterait de prendre pour des portraits de l'ombrageux Imam iranien les portraits bien présents du fringant Sultan omani Qaboos, quand ce ne sont pas ceux de Nasser... ou de la reine d'Angleterre. Qom Street, on ne connaît pas. Dubaï Street, rue piétonne (et cycliste) est animée par une foule de tous âges, hommes et femmes, qui regarde, marchande, discute. « Alors, on fait des photos ? » ; on est surpris, mais rien de plus normal ; c'est un Comorien qui pose la question et qui, en ce moment, joue aux dames sous une véranda, même s'il est là « pour son travail », le commerce.

Il n'y a là aucun mystère. Voilà plus de mille ans que se sont développés les échanges de personnes, de biens, d'idées entre la péninsule arabique et les îles de la côte orientale d'Afrique ; ils se sont diversifiés, même si des changements profonds les ont affectés. Il ne s'agit pas de refaire leur histoire fort riche qu'un siècle à peine de colonisation européenne est loin d'avoir interrompue ; elle est faite, et bien faite (2). Tellement même que le présent s'en est trouvé oublié. On connaît mal la nature, l'ampleur actuelle des flux qui, traversant l'océan Indien occidental, pérennisent l'héritage en s'adaptant fort bien aux données politiques nouvelles telles que le découpage de l'espace en États qualifiés de souverains.

Ici encore, les mythes sont à l'œuvre. Les frontières étatiques sont des créations juridiques dont l'une des plus sûres fonctions est de contribuer, par leur subversion, à augmenter la valeur des produits échangés en marge des circuits légaux (le prix du risque) ; subversion inévitable puisqu'il semble bien que si l'on respectait les règles fixées par l'État, il n'y aurait plus d'échanges, mais des magasins vides. La nature humaine ayant horreur du vide, l'imagination populaire est là pour essayer de prévenir l'insupportable et s'efforcer d'entretenir autant que faire se peut des circuits, des réseaux permettant de satisfaire au moins partiellement des besoins tant psychiques (identité, appartenance communautaire) que matériels (consommation).

Ces circonstances expliquent la continuité remarquable de ces flux divers, polysémiques et spontanés que les appareils d'État, de Nairobi à Mascate, tentent de rattraper, d'encadrer, mais pas nécessairement de stériliser. Il existe de ce fait un espace transnational intégré où s'articulent les sociétés d'Afrique orientale côtières, mais aussi interlacustres (Ouganda, Rwanda, Burundi) et le monde araboislamique (Arabie saoudite, Émirats, Oman...), dont les principaux animateurs historiques sont arabes (Hadrami, Omani) mais qui aujourd'hui sont rejoints par des acteurs d'origine africaine. Ces

(\*) Cette étude a pu être réalisée grâce aux recherches documentaires et de terrain effectuées avec le soutien de nos institutions scientifiques de rattachement et l'aide de la Direction de la Recherche du ministère des Affaires étrangères, des services culturels français, du Centre de recherche, d'échanges et de documentation universitaire (CREDU) de Nairobi et de tous nos informateurs locaux qui nous ont honorés de leur confiance et de leur amitié.

(1) Le *Buibui* fut introduit au début du siècle par les *Sharif* hadrami.

(2) Voir notamment F. Cooper, *From Slaves to Squatters : Plantation, Labour and Agri-*

*culture in Zanzibar and Coastal Kenya, 1890-1925*, New Haven, Yale University Press, 1980, 328 p. ; R.L. Pouwels, *Horn and Crescent. Cultural Change and Traditional Islam on the East African Coast, 800-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, 273 p. ; A. Sheriff, *Slaves, Spices and Ivory in Zanzibar. Integration of an East African Commercial Empire into the World Economy, 1770-1873*, Londres, J. Currey, 1987, 297 p. Nous avons essayé une synthèse in F. Constantin, « Arabie du sud - Afrique orientale : perspectives sur une hégémonie imparfaite », *Revue canadienne d'études africaines*, 3, 1987 (sous presse).

échanges apparaissent donc comme des phénomènes de société dont la vitalité tient à leur instrumentalité, au caractère familial des réseaux et aux difficultés d'intervention des pouvoirs étatiques.

## L'instrumentalité des objectifs

### **Repères**

La continuité arabo-africaine procède moins des rencontres périodiques de dignitaires politiques que d'une quotidienneté somme toute banale, du moins vue localement. Car l'observateur exotique qu'est ici l'Européen avec sa vision du monde bureaucraté, classifié, étiqueté peut découvrir avec étonnement que l'on peut vivre, s'organiser, s'épanouir autrement qu'avec des codes de nationalité « cartésiens » ou des dualismes manichéens (tradition/modernité, Est/Ouest...) et qu'une certaine fluidité transnationale participe à l'ordre normal et même efficace des choses. Il n'y a rien de surprenant à ce que le Zanzibarite Shaykh al-Farsy ait exercé la très officielle fonction de *Chief Kadhi* du Kenya avant de s'en retourner, l'âge de la retraite venu, mourir dans sa famille, en Oman, sultanat dont l'ancien directeur de la Banque centrale est né à Zanzibar.

L'anecdotique est ici l'expression de l'héritage historique. Expression presque quotidienne, maintenant que des lignes aériennes (assez) régulières sont venues accélérer et intensifier un trafic que les boutres (*dhow*, pour les amateurs de scrabble) voguant encore au rythme des moussons ne peuvent plus satisfaire. Certes, on navigue toujours entre Lamu et les ports arabes : transport de bois de mangrove ou de cornes de rhinocéros (3), mais on vole aussi de Mombasa, de Dar es-Salaam ou d'Entebbe vers Djeddah bien sûr, islam oblige (même Air-France le sait, qui a fixé là l'escale entre Paris et Dar es-Salaam ; prévoyante, notre compagnie a quand même ajouté une autre escale : Nice...), Mascate ou Dubaï (4). La régularité des vols n'est pas absolue, mais certains affirment que les deux vols hebdomadaires prévus entre Entebbe et Dubaï par *Uganda Airlines* étaient très fréquentés, à défaut de l'être toujours bien (5). Une idée de l'ampleur de ces flux est donnée par l'étude des mouvements des familles hadrami installées sur la côte depuis plusieurs générations. Sur un échantillon de plus de 1 500 personnes, 6,5 % séjournent plus ou moins temporairement dans la péninsule arabi-

(3) Cf. *Le Monde*, 18 novembre 1987.

(4) Il faut ajouter à l'inventaire les vols spéciaux affrétés pour le *Hajj* depuis Nairobi,

Mombasa ou Dar es-Salaam.

(5) Cf. *Africa Analysis*, 17, 6 mars 1987.

que, principalement dans les Émirats (47 %, dont les 3/4 à Dubaï), en Arabie saoudite (42 %), dont la majorité à Djeddah (6). Très peu se retrouvent au Yémen du sud, leur lieu d'origine. Ainsi donc, le déterminisme historique n'est que relatif. L'ancienneté de l'implantation hadrami en Afrique orientale (du moins pour la première vague, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) pourrait expliquer l'oubli de leur foyer originel, alors que les Omani, émigrés plus récents, retournent davantage en Oman (7). Mais il semble que l'explication se trouve plutôt dans la situation économique et politique de la République démocratique et populaire du Yémen ; s'il y a toujours là des centres religieux que l'on peut visiter au passage (Tarim), ce n'est pas le meilleur endroit pour faire des affaires (8).

### **Le sens pratique**

L'objet principal et immédiat des mouvements migratoires est en effet tout à fait pratique. Ici encore, continuité historique et novation s'articulent.

La continuité, c'est le fait que le désir d'enrichissement anime toujours fondamentalement la dynamique des migrations ; ce qui peut signifier faire du commerce ou vendre sa force de travail. Ceci explique qu'aujourd'hui, elles soient *a priori* temporaires : une fois fortune faite, ou une fois les structures de contrôle des transactions solidement mises en place, l'émigré revient chez lui. A la limite, des navettes régulières suffisent pour passer les commandes ou ramener quelques biens de consommation dont la redistribution permettra de couvrir largement les frais du voyage (au point que celui-ci n'est plus qu'un moyen). Cette circulation incessante a pour effet de consolider l'unité de l'espace à l'intérieur duquel ces échanges se succèdent.

Le changement est que, jusqu'à une époque récente, c'était vers l'Afrique que des entrepreneurs, des aventuriers ou des trafiquants arabes se rendaient pour chercher fortune. Aujourd'hui, le mouvement s'est inversé ; le monde des pétrodollars (même fragilisé), avec ses vitrines du « consumérisme », ses chantiers, et son déficit démographique, attire ceux que le marasme des économies africaines, la xénophobie ambiante (9) ou le chômage désespèrent, sinon affament ; certains Arabes expatriés depuis des générations redécouvrent leurs racines, tandis que des Africains n'ayant plus rien à perdre tentent l'aventure.

(6) Données tirées d'enquêtes menées par F. Le Guennec-Coppens et en cours d'exploitation.

(7) Cf. C. Le Cour Grandmaison, « La migration al-Harthi en Afrique orientale », *miméo*, 1987, 8 p.

(8) Les traits généraux des migrations

yéménites ont été analysés par A. Rouaud, « Caractères constants de l'émigration yéménite dans l'Océan Indien », in *Le Monde arabe et l'Océan Indien XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Aix-en-Provence, IHPOM, 1983, pp. 17-42.

(9) Qui se manifesta particulièrement lors de la révolution zanzibariite.

Mais que le sens dominant des flux, initialement nord-sud, soit devenu sud-nord ne change rien à l'essentiel, à savoir le caractère inégalitaire des échanges. En l'occurrence, c'est toujours le sud (la partie africaine) qui se trouve en position de subordination ; les bénéfices, les profits retirés de ces échanges ont toujours tendance à se fixer principalement du côté du monde arabe, qu'il s'agisse des bénéfices commerciaux ou des infrastructures réalisées au moindre coût par l'emploi d'une main-d'œuvre immigrée non qualifiée (10). Dans un système où l'empirisme règle les comportements, les considérations théoriques sur les scandales du développement inégal, de l'exploitation capitaliste ou sur les relais du sous-impérialisme passent mal. Ici, la prospérité de certains agents économiques trouve sa légitimité dans le fait qu'elle apparaît comme le produit d'initiatives (donc de prises de risques), d'un savoir-faire, qui permettent de répondre à des besoins que les autres agents ou institutions tant publics que privés s'avèrent incapables de traiter : emplois rémunérés, crédits, biens de consommation, investissements, protection sociale ; le commerçant prospère qui va périodiquement faire son marché (de gros) dans les États du Golfe pour reconstituer son stock à une fonctionnalité sociale et trouve une certaine légitimité dans la défaillance des autres pouvoirs.

Toute société connaît sous une forme ou une autre un besoin de superflu (objets de luxe, bijoux, audio-visuel) dont l'existence n'est reconnue par les autorités publiques que pour être condamnée au nom d'une rigueur et d'une austérité qui accentuent le désir et donc la demande. Après avoir sacrifié à l'impératif des apparences, la prudence politique consiste donc à ne pas agir trop efficacement pour que, même s'il ne reste plus de « pain », il reste au peuple des « jeux », surtout lorsqu'il est possible d'en tirer quelque dividende privé ou collectif (11) ; désespérer Dubaï Street serait désespérer le peuple.

Ce bricolage économique-commercial est-il d'ailleurs si démodé ? Il serait sans doute osé de rapprocher Dubaï Street et Wall Street, même si effectivement, dans les deux cas, des opérateurs privés fixent le cours quotidien du dollar (ou du yen), monnaie d'échange toujours très demandée sur les marchés du Golfe (12). Le nouveau courant de « libéralisation » économique peut s'appuyer sur les pratiques et la souplesse d'adaptation de ces opérateurs traditionnels et sur les comportements spontanés de consommateurs frustrés. Il

(10) On remarquera toutefois que le retour d'Omani zanzibarites à Oman après la révolution a constitué un facteur de dynamisation du Sultanat. Cf. A. Clayton, *The Zanzibar Revolution and its Aftermath*, Londres, C. Hurst, 1981, pp. 98-99.

(11) Selon *Africa Analysis*, le vol Dubaï-Entebbe avait été baptisé « Whisky Special », l'essentiel de sa cargaison étant destinée à l'approvisionnement de l'armée ougandaise. *Africa Analysis*, art. cit.

(12) *Id.* 2, 25 juin 1986.

serait pourtant étonnant que les doctes experts du FMI se reconnaissent dans les mécanismes d'une économie « parallèle » où sens du profit et esprit de famille s'articulent fondamentalement.

### **L'esprit de famille**

---

Si libéralisme et privatisation il y a, ce n'est guère suivant le modèle « Paribas », mais plutôt sous la forme dynastique. Ici encore, tradition et modernité, bien loin de s'opposer, s'articulent et se renforcent mutuellement. Sur les rives africaines ou arabes de l'océan Indien occidental, on retrouve des représentations de l'organisation sociale qui accordent une place essentielle aux réseaux de parenté et d'alliances matrimoniales et entretiennent l'actualité des solidarités claniques et lignagères.

Une conception de la famille élargie, doublée d'une fidélité toujours effective aux devoirs qu'elle secrète, est considérée, dans les perspectives développementalistes, comme un indice d'archaïsme social, puisqu'elle se situe dans une conception pré-institutionnelle et patrimoniale de l'organisation collective. Appréciation à revoir dans la mesure où ce mode d'organisation des échanges se révèle fort adapté aux objectifs de rendement et de sécurité.

### **Au départ, l'individu**

L'analyse monographique des échanges conduit à mettre l'accent sur leur caractère très personnalisé. L'acteur concret (le migrant, commerçant ou manœuvre) apparaît non pas comme l'employé en mission d'une organisation anonyme, mais soit comme un simple particulier partant à l'aventure (pour chercher fortune), soit comme un parent partant rejoindre des proches pour des raisons professionnelles ou simplement familiales. Cette personnalisation ne signifie pas forcément que l'individu part seul. L'étude faite sur les Hadrami révèle que, souvent, deux parents partent ensemble (mari/femme, fils (ou fille)/père (ou mère), frère/frère, frère/sœur...). Ainsi, contrairement à certaines idées reçues, il y a en définitive presque autant de femmes que d'hommes qui participent à cette circulation des personnes. Constatation que l'on peut expliquer par la ségrégation sociale à laquelle l'émigré se trouve confronté : dans la péninsule arabique, même s'il est hadrami d'origine (*a fortiori* s'il est africain), il n'a pas accès aux femmes autochtones. Il est donc très vite amené, s'il ne l'est déjà, à venir se marier en Afrique orientale, et à faire venir dès que possible son épouse (surtout si l'expatriation est de longue durée) et éventuellement ses enfants.

Cette stratégie conjugale n'est efficace que dans la mesure où l'imagination et les réseaux familiaux fonctionnent. S'il faut un permis de travail pour se rendre en Arabie, les épouses seront enregistrées comme *house maids* (domestiques) et si les services saoudiens d'immigration se montrent tâtilons sur les qualifications, alors les épouses deviendront de vertueux pèlerins qui, une fois le visa d'entrée nécessaire obtenu, pourront trouver les mille et une solutions qui permettront de prolonger le séjour auprès de l'époux, de la sœur ou des frères. Imagination et débrouillardise sont bien sûr favorisées si l'intéressé(e) présente quelque qualité ou quelque titre. Outre le contrat de travail, titre d'entrée habituel, la formation technique constitue un capital apprécié comme le montre l'exemple (sans doute extrême) de certaines femmes zanzibarites occupant aujourd'hui des fonctions importantes dans l'administration du sultanat d'Oman (13).

Il reste qu'à l'origine des mouvements migratoires, il y a en général des hommes en quête de travail. Des jeunes en position familiale subalterne (cadets, dévalorisés, « bons à rien »), des hommes sans qualification professionnelle, d'un niveau scolaire médiocre, ne parlant pas l'arabe, vont occuper des fonctions de chauffeur, de serveur, de manœuvre et s'efforcer d'accumuler un capital qui leur permettra de revenir s'installer « au pays » dans les meilleures conditions. D'après l'échantillon hadrami étudié, ils sont originaires de Tanzanie (et pour les trois quarts de Zanzibar), du Kenya (surtout de la côte, essentiellement de Mombasa) et marginalement des Comores. Les premiers se rendent surtout dans les Émirats (Dubai en tête) et accessoirement en Arabie saoudite où l'on retrouve les deux tiers des Kenyans (en particulier à Djeddah) et la plupart des Comoriens (mais ces derniers vont plutôt à Zanzibar, Mombasa... ou à Marseille). Fort peu de Hadrami se rendent au Yémen du sud : « C'est un pays communiste, sans ressources, où les gens ne peuvent pas vivre... », explique un informateur. Tout au plus ce pays est-il un lieu de transit pour ceux qui, ayant un nom hadrami, peuvent plus facilement obtenir un passeport sud-yéménite ; une fois sur place, ils trouveront le moyen d'aller au-delà, vers le Golfe ou l'Arabie saoudite.

Si ces caractères paraissent propres à l'émigration d'origine hadrami, les Omani d'Afrique orientale ont aussi des velléités migratoires, mais orientées de préférence vers leur sultanat d'origine ; c'était manifeste pour ceux qui fuyaient la révolution zanzibarite en 1964 ; c'est encore vrai, malgré les réticences des autorités de Mascate, des Omani éparpillés au travers de l'Afrique interlacu-

(13) Il y a donc une inversion du flux dominant de circulation, l'Afrique orientale étant maintenant le lieu de départ, l'Arabie celui d'arrivée. Le seul courant inverse sub-

sistant est celui de quelques Sud-Yéménites s'installant aux Comores et prenant localement une épouse parmi des Yéménites du même clan.

tre (14). Les migrations d'origine africaine sont moins bien connues. L'hypothèse est que n'ayant guère de relais familiaux ou privés dans la péninsule, on les trouvera d'abord là où il y a de grands chantiers exigeant une main-d'œuvre non qualifiée ; on peut alors penser que ces foyers attireront ultérieurement d'autres immigrants. On sait, par les conflits politiques qui en ont dérivé, qu'il y a des agents recruteurs de main-d'œuvre kenyane à Mombasa, ou que des Tanzaniens doués sont allés renforcer des équipes de football arabes, tandis que la récente suspension des vols entre Entebbe et Dubaï révélait que les ressortissantes ougandaises qui empruntaient ces vols ne se livraient pas seulement au commerce des magnétoscopes, ceux-ci ne pouvant être suspectés d'être vecteurs du Sida (15).

### **A l'arrivée, le réseau**

Aux formes de migrations de longue durée s'ajoutent les déplacements plus ponctuels des entrepreneurs, hommes d'affaires venus inspecter leurs réseaux constitués de parents et faire quelques emplettes destinées à la famille (étendue), à des amis et aux amis de ceux-ci... Chaque visite d'un travailleur à sa famille africaine, ou d'un Africain à un parent travaillant dans le Golfe, signifie aussi le retour vers l'Afrique orientale d'un nombre important de produits qui sont avant tout des produits de luxe destinés à être remis sur le marché dans des conditions de légalité douteuse. Et pourtant, malgré leur volume, ces produits passent en général au travers des contrôles douaniers. Ce n'est pas seulement pour des raisons climatiques que le matériel audio-visuel ou électro-ménager n'est pas exposé à l'extérieur, mais sans doute en raison de ces règles du jeu tacites qui associent parfois contrôleur et contrôlé au nom de la raison de vivre, à défaut d'une claire raison d'État.

En fait, le réseau familial se révèle remarquablement fonctionnel : à famille étendue, marché occulte extensif. Mais ce n'est là qu'un aspect. La diffusion des réseaux familiaux et lignagers entre les deux rives de l'océan Indien, des collines rwandaises aux ports de la Côte des Pirates, constitue une infrastructure qui, se reproduisant d'elle-même par le jeu naturel et social de la fécondité, est durable, sûre et économique. Hadrami et Omani ont ainsi historiquement investi dans ces réseaux en plaçant à chacune des étapes de leur itinéraire des parents (descendants, collatéraux) suffisamment

(14) Cf. C. Le Cour Grandmaison, art. cit.

(15) *Africa Analysis*, 17, 6 mars 1987. Voir aussi F. Constantin et C. Coulon,

« Minorités musulmanes et pouvoir politique en Afrique orientale », in CERSOI, *Islam contemporain dans l'océan Indien*, Paris-Aix-en-Provence, CNRS/PUAM, 1981, p. 19-47.



proches pour être assurés de leur fidélité. En cas de difficulté, il sera ainsi possible de faire circuler les personnes ou les capitaux afin de les acheminer vers des lieux plus sûrs (16) ou de prendre en charge des alliés momentanément menacés. La prudence vient donc consolider l'attachement à la famille : l'émigré (arabe en Afrique, africain en Arabie) est un individu en situation précaire, ou du moins vulnérable ; par conséquent, même si son départ est *a priori* le résultat d'une rupture, son intérêt est de conserver des liens avec son foyer d'origine (17). Les Omani partis depuis longtemps regrettent parfois d'avoir distendu les relations avec la région de la Sharqīya. La possession de plusieurs passeports est la plus élémentaire des prudences ; or leur possession simultanée est possible en jouant de l'appartenance familiale.

Enfin, pour des commerçants, ces réseaux sont un capital précieux car le code familial, avec ses droits et ses devoirs filiaux, conjugaux ou fraternels, contribue à abaisser les coûts de gestion des entrepôts, des filiales ou des agences disséminés sur des milliers de kilomètres. Les noms de lignage, clan, ou tribu peuvent ainsi se confondre avec celui de grandes entreprises transnationales.

Cette étroite imbrication entre « prise d'épouse » et prise de participation a des conséquences qui dépassent largement le champ des acteurs directement impliqués.

### L'embarras du prince

L'objectif du détenteur du pouvoir est de contrôler les mouvements traversant l'espace qu'il prétend dominer. Mais dans la mesure où ceux-ci ont quelque fonctionnalité populaire, il doit prendre garde à ne pas les bloquer au risque de faire apparaître des besoins cruciaux s'ils sont détournés vers d'autres circuits qui lui échapperaient : moyen de limiter le chômage ou de réduire la pénurie pour les uns, source de devises ou de main-d'œuvre pour d'autres, le mouvement perpétuel des hommes et des biens donne le tournis à l'appareil d'État. Et au-delà des flux quotidiens qu'il doit traiter avec circonspection, il y a les effets à long terme qu'ils induisent inévitablement (changements culturels, influences idéologiques, émergence de nouvelles forces sociales). Ce sont ces incidences culturelles et politiques, en apparence ponctuelles, sinon anecdotiques qui peu-

(16) L'illustration extrême de cette sécurité est l'accueil des réfugiés omani après la révolution zanzibarite.

(17) Cette stratégie est adoptée par tous, Omani, Hadrami, Africains ; le mariage est

le moyen d'assurer ce lien. Historiquement, celui-ci était noué aux deux extrémités, avec une alliance au point de départ et une autre au point d'arrivée.

vent provoquer le désarroi du prince, même s'il n'est pas totalement démuné.

### **Dynamiques socio-culturelles**

Animée par des considérations strictement matérielles, la circulation transnationale des personnes privées a des effets collectifs tant sur la culture d'origine que sur celle des lieux d'accueil. Le « contact culturel » (pacifique ou violent) n'est jamais neutre, mais source d'échanges aux modalités fort diverses ; la société d'accueil y découvre toujours des idées nouvelles, des formes d'expression inédites, des pratiques inconnues (18). C'est une situation créatrice de changements qui constitue, *a priori*, un défi d'importance variable à l'identité collective, et donc une menace pour l'intégration sociale.

Les phénomènes de transfert et de réappropriation sont cependant loin d'être simples, ainsi que le montrent les incidences des migrations arabo-africaines sur le rituel du mariage, cérémonie clé dans un système fondé sur les réseaux familiaux, et lieu privilégié de mise en valeur des phénomènes d'ostentation et de distinction sociale. On remarque en Afrique orientale une sorte de réarabisation, aisément observable chez les Hadrami, mais aussi plus largement chez les Swahili. Elle se manifeste d'abord dans le vêtement. Le costume des mariés change : le turban et le *djoho* (pas assez « distinctifs ») sont abandonnés au profit du *kofié* et de grandes étoles si l'époux est allé travailler en Arabie ; la robe de la mariée se couvre de broderies somptueuses qui montrent tout de suite une origine arabe ; les bijoux que toute mariée se doit d'arborer sont bien sûr ramenés d'Arabie car on considère que l'or y est plus pur et mieux travaillé. Comportement classique, regard fréquent sur un « étranger » mythique où tout est par définition meilleur (19) ; comportement irrationnel aussi car ce sont souvent les mêmes joailliers et bijoutiers (les filières indiennes) qui opèrent en Afrique orientale et dans le Golfe. Au-delà des apparences vestimentaires et décoratives, le processus d'acculturation se manifeste aussi dans le déroulement des cérémonies ; dans certains mariages de « bonnes » familles, les chansons et les danses swahili sont remplacées par de la musique et des danses arabes (y compris la danse du ventre) inconnues jusqu'ici.

Ainsi le « cousin d'Arabie » sévit sur la côte est-africaine. Il introduit des styles, des airs, des pratiques nouvelles dans lesquels l'observateur extérieur, trop pressé, verra les signes d'une hégémonie arabo-

(18) Cf. D.-C. Martin, *Tanzanie : l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de la FNSP-Karthala, 1988, 318 p.

(19) Il suffit d'observer nos propres comportements pour constater ce type de snobisme primaire.

islamique en développement. En fait, celui qui est allé travailler en Arabie doit étaler son prestige, il doit montrer sa distinction, mettre en avant sa différence et donc innover dans cet acte social solennel qu'est le mariage.

Mais cette innovation n'est encore que dans la forme, et il n'est pas établi qu'elle aille plus loin. Observée sur une courte période et une minorité de cas, elle ne représente encore que la simple imitation de modèles ponctuels et ne semble pas, pour le moment, porteuse de transformations sociales et culturelles fondamentales. Le discours en termes de « culture dominante/culture dominée » est ici aussi peu approprié qu'ailleurs, puisque l'on peut remarquer qu'en Arabie, le rituel du mariage des Hadrami originaires d'Afrique orientale est celui de la côte swahili : on parle, on chante en swahili et on danse les danses swahili (*chakacha*). C'est plutôt en termes d'identité/distinction sociales qu'il faut envisager ces emprunts : il faut marquer son rang à l'intérieur de son groupe d'origine (mariage « arabe » en Afrique) (20) ou souligner son appartenance ethnique dans le pays d'accueil (mariage swahili en Arabie). Une seule tendance semble sûre : c'est que la dynamique du changement culturel joue en faveur de la société d'accueil surtout si le séjour est durable ; l'émigré finit par oublier sa propre langue d'origine, comme ces anciens Omani du Rwanda qui ne parlent plus que swahili, alors que les enfants des Africains travaillant dans le Golfe sont en train de l'oublier au profit de l'arabe. Mais l'exemple omani montre cependant que le transfert linguistique n'est pas à lui seul source de déculturation absolue.

Dans ce cas comme dans d'autres, l'assimilation n'est jamais parfaite : même s'il ne parle plus que le swahili (ce qui le handicape lorsqu'il envisage un retour « au pays »), l'Omani de l'intérieur, après s'être trouvé dans l'obligation d'épouser des femmes africaines (qui favorisait son assimilation à la société africaine), retrouve actuellement suffisamment de femmes au sein de la diaspora omani interlacustre pour retourner vers des alliances matrimoniales plus endogamiques. L'identité reprend ainsi ses droits à la fois par affinité élective et par rationalité économique (redéploiement des réseaux commerciaux) (21).

De même, sur le terrain religieux, ces flux permanents n'aboutissent pas nécessairement à un brassage important. Chacun semble rester fidèle à son école, à sa mosquée, à ses saints. Le caractère décentralisé et pluriel de l'islam se prête à cette stabilité puis-

(20) Le travailleur immigré n'est rien dans la société arabe, mais son comportement ostentatoire peut jouer sur son statut dans son groupe d'origine. Sur les mariages, cf. F. Le Guennec-Coppens, *Femmes voilées de*

*Lamu*, Paris, éd. Recherche sur les civilisations, 1983, 221 p.

(21) Cf. C. Le Cour Grandmaison, art. cit.

que chacun, où qu'il soit, peut continuer à suivre son rite préféré. Ce n'est donc pas par ces vecteurs privés que d'éventuels prosélytismes ou messianismes radicaux abordent les côtes africaines, mais par des chemins détournés : par exemple les chaînes stéréo pourront servir à écouter des émissions ou des cassettes incendiaires ou subversives. Cependant, si nous ne savons rien de ce marché des cassettes religieuses en Afrique orientale, on peut affirmer que l'Ayatollah de Qom n'a ni le monopole de l'intégrisme islamique, ni celui de la production des bandes magnétiques ; le Shaykh qadiriyya de Bagamoyo enregistre lui aussi (22).

### **Enjeux politiques**

Cette situation d'incertitude sur le cours des choses, sur le sens possible des dynamiques sociales et culturelles, n'est guère appréciée par le pouvoir politique étatique.

Il peut constater que ces jeux transnationaux, par lesquels des particuliers tissent des réseaux et font des affaires en fonction de leurs propres ressources, de leurs propres représentations et de leur propre imagination, ne correspondent pas forcément aux stratégies élaborées dans les chancelleries, dans les palais présidentiels ou au siège du FMI, et que, de ce fait, ils peuvent être générateurs de crises. Les modes populaires d'action diplomatique témoignent des limites de l'aptitude de l'État et des agents à maîtriser l'espace et l'organisation de la société (23).

Les faits révélateurs peuvent se présenter sous divers visages. C'est par exemple la célérité qui préside à la conclusion de l'union entre le Tanganyika et Zanzibar ; pour les dirigeants des deux parties, quelles que soient la méfiance réciproque et les différences de style, il s'agissait d'assurer l'ancrage africain des îles dont une partie de la population pouvait être perméable à l'appel du large. C'est, à Mombasa, le développement en 1978-1979 d'une crise politique à propos du recrutement de travailleurs pour les chantiers du Golfe : un patron politique local (mais d'envergure nationale) est suspecté de tirer profit de ce recrutement présenté par ses adversaires (autres patrons politiques locaux d'envergure nationale) comme une nouvelle forme d'esclavage ; le conflit se cristallise sur l'utilisation « privative » des profits et de certains fonds attribués par quelques princes arabes à ces patrons politiques, en principe pour des opérations

(22) Outre l'attention qu'il convient d'attirer sur le flou des étiquettes (qu'est-ce que l'intégrisme ?), signalons que l'importance de la circulation des cassettes dans le monde islamique a été mise en évidence par B. Étienne, « La moelle de la prédication. Essai sur le prône politique dans l'islam con-

temporain », *Revue française de science politique*, 33, 4, 1983, pp. 706-720.

(23) Voir F. Constantin, « Sur les modes populaires d'action diplomatique : affaires de famille et affaires d'État en Afrique orientale », *Revue française de science politique*, 36, 5, 1986, pp. 672-694.

de développement ou des actions à caractère religieux, et non pour financer les manœuvres politiciennes locales (et nationales). C'est le développement d'un marché parallèle de devises bâti sur le dollar et sur les exigences des transactions privées avec le Golfe, « exigences » qui peuvent aller jusqu'au détournement électronique des virements télexés par les postes ougandaises. C'est le retour à Zanzibar d'exilés omani de 1964, qui, revenant par la grande porte, rachetant maisons et terres, et investissant dans des projets touristiques gouvernementaux (une fois obtenues des garanties pour l'utilisation des profits), (res)suscitent des tensions xénophobes et contribuent à la crise ministérielle de janvier 1988 ; le *Chief Minister* Sharif Hamad, artisan de la « libéralisation », est remplacé par O. Juma, réputé plus radical ; le premier effet est la chute de près de 90 % des recettes douanières qui, alimentées essentiellement par les importations en provenance du Golfe, permettaient de payer les fonctionnaires. C'est le gouvernement tanzanien obligé d'enquêter sur les agissements d'une société, la *Dar Tadine (T) Ltd*, à capitaux privés saoudiens et du Golfe, accusée d'avoir escroqué l'État sous couvert de recherche minière, notamment d'or et de diamants, alors qu'une société publique tanzanienne aurait pu, dit-on, faire le même travail (24).

Au-delà de ces péripéties, le problème pour l'État est l'existence d'une certaine ambiance, d'un certain état d'esprit parfois assez bien centré (besoin de consommation, ostentation, hédonisme), souvent confus (une certaine distanciation, sinon une certaine dérision vis-à-vis de l'État, de ses règles, de sa classe politique ; un vague regain de conscience islamique) ; or il n'est pas facile de maîtriser des états d'âme collectifs qui ne sont pas exempts de contradictions (25). Mais ces péripéties n'affectent pas seulement les États africains ; elles concernent aussi les gouvernements du Golfe. On apprend périodiquement que des problèmes de visas se posent ; le sultanat d'Oman en particulier refuse d'ouvrir trop largement son territoire à des immigrants sans qualification, fussent-ils ses anciens fils.

Dans ces conditions, une solution est évidemment dans la recherche d'une concertation intergouvernementale. De part et d'autre de l'océan Indien occidental, le climat diplomatique est redevenu serein après les nuages liés à la révolution zanzibarite, aux initiatives par trop indécentes du sultan Qaboos au début de son règne (26) et

(24) Ces événements ou analyses glanés dans la presse locale ou observés sur le terrain ont été évoqués in F. Constantin et C. Coulon, op. cit. ; voir aussi *Africa Analysis*, 28, 7 août 1987, 30, 4 septembre 1987, 40, 5 février 1988, 41, 19 février 1988.

(25) Ainsi la population zanzibarite apprécie-t-elle les possibilités d'approvisionnement, mais s'irrite du retour des anciens oppresseurs, ceux-là même qui contribuent à l'approvisionnement...

au refus des producteurs de pétrole d'accorder un tarif préférentiel à leurs alliés africains doublement frappés par la hausse du prix du baril. Il n'y a donc pas que des commerçants omani, des épouses hadrami, des chômeurs africains ou des élégantes de Kampala qui alimentent le trafic régional ; les délégations gouvernementales de tous ordres y participent avec pour objectif ultime (inaccessible ?) de mettre justement bon ordre à tout ça. L'ouverture de lignes aériennes n'est pas seulement un moyen d'accélérer les échanges ; c'est aussi le moyen d'en canaliser les flux et de les contrôler : sauf exception, on sait qui et quoi embarque dans un avion et vers quelle destination il se dirige, tandis que Dieu seul sait (et encore) ce que transportent les *dhow* et où ils accostent (ce qui explique d'ailleurs la pérennité du trafic maritime). De même, l'organisation du pèlerinage, tant au départ qu'à l'arrivée, est devenue une affaire de gouvernements, au nom de la rationalité, de la sécurité, de l'hygiène et du contrôle des changes. Enfin, l'effort d'encadrement s'étend à l'ensemble des communautés musulmanes, vivement incitées et encouragées à s'intégrer dans une association nationale unique qui aurait le monopole de la représentativité et des contacts avec le monde musulman ; il y a loin des intentions à la pratique (27).

Cette circulation entretient ou favorise en effet le pouvoir notabiliaire. L'intermédiaire qui, hors des réseaux familiaux, contrôle les filières permettant de trouver des emplois, des crédits, des produits en Arabie, dispose d'une ressource qu'il peut réinvestir sur le terrain social et politique. L'institution était traditionnelle au Yémen, avec le *muqaddam* (28) ; elle semble bien réapparaître de manière plus ou moins spontanée sur la côte orientale africaine où la fonction, constituant un nouveau site de pouvoir, peut être investie par des leaders politiques pour leur propre compte et/ou pour celui de la faction politique qu'ils représentent ou qu'ils animent. L'État ou le Parti, dont les caisses profitent un peu de ces trafics et dont la force dépend de la fidélité de certains *big men*, reste alors mesuré dans son interventionnisme.

Il manque une dimension non négligeable. Tout ceci ne se passe pas dans un espace fermé. Les entrepreneurs européens, américains ou japonais connaissent les raisons de la forte demande en provenance des États du Golfe, dont le rôle d'entrepôts-relais facilite considérablement la commercialisation de leurs produits et qu'ils entretiennent donc en conséquence.

(26) Ces initiatives allaient jusqu'à la coopération avec Pretoria et Salisbury du temps de l'UDI.

(27) Cf. F. Constantin, « Communautés musulmanes et appareil d'État en Afrique

orientale : illusions organisatrices et aventurisme politique » à paraître, in C. Coulon (éd.), *Les Communautés musulmanes et l'État en Afrique noire* (à paraître).

(28) Cf. A. Rouaud, art. cit.

*Il était une fois en Afrique orientale un diplomate français qui devait remplacer son réfrigérateur défaillant. Faute de production locale, et souhaitant participer à l'équilibre de la balance commerciale française (et à la lutte contre le chômage) il demanda donc à un importateur local de contacter un fabricant français. La réponse vint, mais hélas, négative : le fabricant n'exportait sa production que par conteneurs entiers, et non par unité ; or notre importateur local n'avait rien à faire d'une cargaison de réfrigérateurs français qui, aussi bons soient-ils, ne sont pas connus sur le marché local lui-même étroit. Mais l'importateur, en bon commerçant, savait pouvoir trouver l'objet désiré là où arrivaient des conteneurs. Notre diplomate a eu ainsi son réfrigérateur français. Via Dubaï.*

**François Constantin**

CRÉPAO, Pau

**Françoise Le Guennec-Coppens**

LACITO, CNRS, Paris